



**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MEMPHRÉMAGOG**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CATHERINE-DE-HATLEY**

## **AVIS PUBLIC**

### **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 90-256**

**PRENEZ AVIS** que lors de la séance du conseil qui se tiendra le **lundi 7 mars 2022 à 19h30** par visioconférence, le Conseil municipal prendra en considération la demande de dérogation mineure formulée par le propriétaire du **25, ch. du Ruisseau, lot 4 247 991**

Cette demande vise à obtenir l'autorisation d'implanter une enseigne annonçant une activité dans une résidence ou une dépendance, fixée sur un poteau, dans une zone de paysage champêtre, à zéro mètre de l'emprise de rue, en considérant que selon l'article 4.14.11.1 du *Règlement de zonage n° 90-256* de la Municipalité, les enseignes annonçant une activité dans une résidence ou une dépendance, fixées sur un poteau, dans une zone de paysage champêtre, doivent être implantées à un minimum de 2 mètres de l'emprise de rue;

Exceptionnellement, toute personne intéressée à se faire entendre devra le faire en communiquant soit par téléphone ou par courriel avec M. Étienne Langlois-Dor, l'inspecteur en bâtiment et en environnement, avant la tenue de la séance du 7 mars. Son adresse courriel est la suivante : [inspecteur@saintecatherinedehatley.ca](mailto:inspecteur@saintecatherinedehatley.ca) et son numéro de téléphone pour le rejoindre est le suivant : (819) 843-1935 poste 102.

**DONNÉ À SAINTE-CATHERINE-DE-HATLEY, ce 8 février 2022.**

  
\_\_\_\_\_  
**Serge Caron**  
**Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim**